



KRIEG

22 | 08
09 | 01
'16 | '17

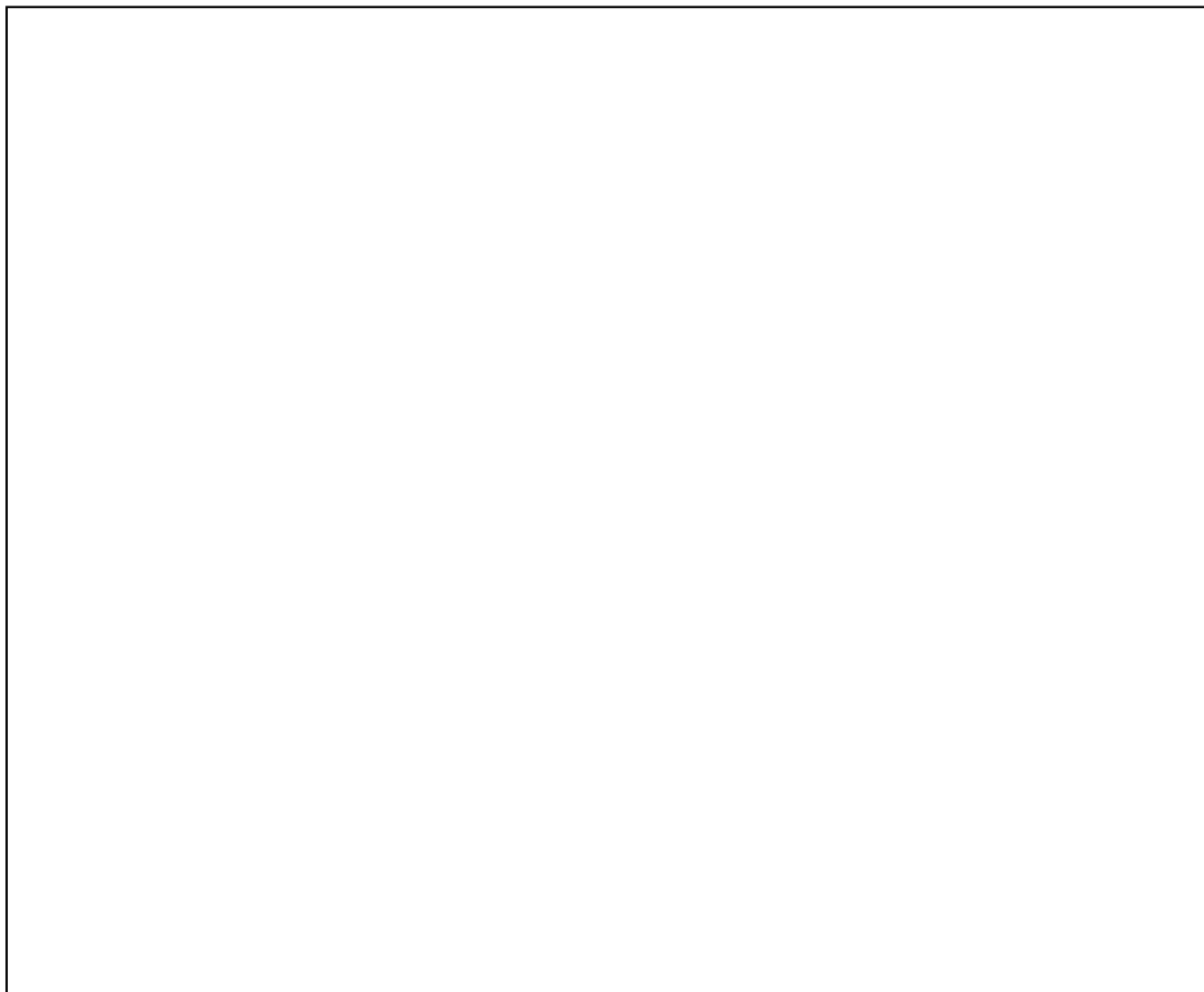
Elfde-Liniestraat 25
B 3500 Hasselt
+32 11 775050
KRIEG.pxl-mad.be

(...) l'espace reste libre.

Emmanuelle Quertain



vernissage: 22.09.2016 5 PM
9 AM – 6 PM Mo – Fr



Mihemed Hesen Bunyamin, 15 août 2015, juillet 2016, 18x15 cm, gesso sur aluminium.

'Peindre pour l'exposition «(...) l'espace reste libre.» c'est politique, encore une fois.'

Het schilderkundige werk van de Brusselse kunstenares *Emmanuelle Quertain* (°1987) biedt een kritisch perspectief op de realiteiten die ons omringen. Op uitnodiging van KRIEG ontwikkelde Quertain in het voorjaar en de zomer van 2016 drie gloednieuwe reeksen, alle verbonden met de idee dat elke subjectiviteit verdeeld, zelfs gefragmenteerd is.

Een eerste reeks werken fungeert als illustratie bij een citaat van *Hannah Arendt*, waarin de Duitse filosoof een psychologisch portret opmaakt van de massa-mens. Bij elk van de zeven karakteristieken selecteerde Emmanuelle Quertain een beeld uit de gedrukte massamedia, dat ze isoleerde en zich vervolgens eigen maakte.

Enige tijd terug bezorgde een bevriende mensenrechtenadvocaat Emmanuelle Quertain een reeks dossiers die door de familieleden van 36 jonge mensen, allen slachtoffers van het Turks-Koerdisch conflict, waren opgesteld als een hommage aan hun dierbaren. Op basis van de beelden uit deze dos-

siers realiseerde Quertain een omvangrijke reeks schilderijen die ruimte en een kader bieden aan de gezichten achter elk dossier. De feitelijke informatie die de toeschouwer bijkomend in elk bijschrift krijgt, maakt integraal deel uit van het werk. Dit alles resulteert in een ensemble dat ons onder meer doet stilstaan bij de neutraliteit en exhaustiviteit van de berichten in de media, maar ook de vraag oproept of we wel degelijk zien wat we bekijken. In een interview uit 1992 met critica *Doris von Drahten* formuleerde de Duitse schilder *Gerhard Richter* het als volgt: *'Que des hommes s'entretient au loin ne m'est pas complètement étranger.'*

Tot slot toont Emmanuelle ook een ensemble dat ontstond met de hulp van een zelfgemaakte pantograaf: de spanning die aanwezig is in de twee eerder vermelde reeksen, komt hier op een andere manier aan bod. Enerzijds is er het formele gebruik van een zelfgemaakte pantograaf, waarbij een beeld in twee delen wordt opge-

bouwd – met tussenin een afstand van 23,3 cm – anderzijds is er het afbeelden van een bloem, zinnebeeld van natuurlijke schoonheid, in een tijdsgewricht dat nog nooit zo snel haar natuurlijke rijkdommen heeft weten op te gebruiken en uit te putten. Een reflectie over schilderkunst, waarbij parallellen met de vorige reeks, gebaseerd op afbeeldingen van jonge Koerden, niet ver te zoeken zijn. Ook daar gaat het over lachende, spelende, blijde jongeren, waarvan de hoop en dromen in schril contrast staan met het triest lot dat hun realiteit is geworden.

De solotentoonstelling 'Emmanuelle Quertain. (...) l'espace reste libre.' is de eerste institutionele solotentoonstelling van de kunstenaar in België.

Stijn Maes

«Pour les photos, j'ai relu le rapport et je réalise que mes suppositions concernant le retrait du cadre sont sans doute inexactes. La vraie réponse c'est sans doute que culturellement ils trouvent ça joli et évocateur. Dans mes dossiers les photos de mariage ou d'événements importants sont souvent sans cadre (et avec quelques étoiles, cœurs ou paillettes pour, les plus belles :) »
O.S. 12/07/2016

Introduction à l'exposition par l'auteur

Il n'existe aucun «Je» a priori.
Les subjectivités modernes sont rares.
Elles sont constituées pour partie de la masse.
Et la masse constitue tant d'individus.

Emmanuelle Quertain pense que le conflit est nécessaire pour la construction de la conscience.

Elle tient pour acquis qu'une subjectivité est divisée voire totalement morcelée aujourd'hui.

C'est dans ce contexte, avec cette idée en tête, que l'exposition «(...) l'espace reste libre.» a été conçue.

«(...) l'espace reste libre.» est composée de l'illustration du portrait psychologique de l'homme de masse dressé par Hannah Arendt dans son texte «La crise de la culture», d'un ensemble de noms de personnes décédées dans le contexte perturbé de la Turquie actuelle ainsi que de tableaux qui donnent un espace et un cadre à chacun des documents visuels fournis par les familles pour rendre hommage à ceux que l'on a perdus. Ces visages rassemblés en hommage sont devenus des tableaux dans l'exposition.

Il y aura également des tableaux peints à l'aide d'un faux pantographe. Le faux pantographe permettant simultanément de reporter une touche de peinture à 23,3 centimètre de décalage de la première.

«(...) l'espace reste libre.» une exposition pensée pour le blanc des parois de l'espace KRIEG.

«(...) l'espace reste libre.» est une exposition non reproductible qui prend acte de l'idée de Gerhard Richter selon laquelle «Que des hommes s'entretient au loin ne m'est pas complètement étranger»¹.

« (...) l'espace reste libre.» est une affirmation pour l'espace d'exposition et un possible pour un monde qui pourrait ne plus l'être nulle part.

«(...) l'espace reste libre.» donne du temps à ceux qui le souhaitent pour poser encore quelques instants leur regard sur quelques tableaux qui font un pas de côté face à la brutalité toujours plus imposante qui grandit en nous.

«(...) l'espace reste libre.» s'ouvre sur un ciel dont la facticité traduit un doute.

Un doute à l'égard d'un monde dans lequel même le ciel est un décor.

Emmanuelle Quertain, Bruxelles 2016



Tests pour le titre de l'exposition.

1 (En référence à une interview de 1992 avec Doris von Drahten)

Références des œuvres

Série 1: 37 enfants tués entre le 5 juin et le 19 octobre 2015 et 19 tués entre le 21 novembre 2015 et le 8 janvier 2016

Titre, date de mort, date de réalisation, format, technique

Civan Arslan, 5 juin 2015, juillet 2016, 18 x 17 cm, huile sur aluminium
Ramazan Yıldız, 5 juin 2015, juillet 2016, 18 x 16 cm, huile sur aluminium
Beytullah Aydın, 6 juillet 2015, juillet 2016, 18 x 18 cm, huile sur aluminium
Hasan Nerse, 29 juillet 2015, juillet 2016, 18 x 18,8 cm, huile sur aluminium
Mehmet Hıdır Tanboğa, 7 août 2015, juillet 2016, 18 x 16 cm, huile sur aluminium
Orhan Arslan & Muhammed Aydemir, 12 août 2015, juillet 2016, 18 x 16 cm, huile sur aluminium
Mihemed Hesen Bunyamin, 15 août 2015, juillet 2016, 18 x 28.9 cm, huile sur aluminium
Fırat Elma, 19 août 2015, juillet 2016, 18 x 15 cm, huile sur aluminium
Baran Çağlı, 19 août 2015, juillet 2016, 18 x 25 cm, huile sur aluminium
Emin Yanış, 27 août 2015, juillet 2016, 18 x 12.5 cm, huile sur aluminium
Adem İrtegün, 27 août 2015, juillet 2016, 18 x 12.5 cm, huile sur aluminium
Mazlum Turan, 28 août 2015, juillet 2016, 18 x 13.3 cm, huile sur aluminium
Fırat Sımpil, 30 août 2015, juillet 2016, 18 x 19.5 cm, huile sur aluminium
Muhammed Tahir Yaramış, 6 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 17 cm, huile sur aluminium
Cemile Çağırğa, 6 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 24.5 cm, huile sur aluminium
Bünyamin İrci, 9 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 22.7 cm, huile sur aluminium
Sait Nayıcı, 10 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 20.7 cm, huile sur aluminium
Zeynep Taşkın, 10 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 18 cm, huile sur aluminium
Selman Açar, 10 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 16.5 cm, huile sur aluminium
Tahsin Uray, 13 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 21.4 cm, huile sur aluminium
Elif Şimşek, 27 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 30.5 cm, huile sur aluminium
Bilal Meygil, 28 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 31.5 cm, huile sur aluminium
Berat Güzel, 29 septembre 2015, juillet 2016, 18 x 22 cm, huile sur aluminium
Vedat Akcanum, 2 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 24 cm, huile sur aluminium
Ömer Koç, 4 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 20.5 cm, huile sur aluminium
Doğan İnce, 6 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 17 cm, huile sur aluminium
Adem Sevinç, 8 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 15.2 cm, huile sur aluminium
Hasan Yılmaz, 8 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 39.2 cm, huile sur aluminium
Dicle Deli, 10 octobre 2015, juillet 2016, 21 x 29.7 cm, huile sur aluminium
Veysel Atlıgan, 10 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 10 cm, huile sur aluminium
Tevriz Dora, 11 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 25 cm, huile sur aluminium
Helin Hasret Şen, 12 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 25 cm, huile sur aluminium
Diyar Ertaş, 16 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 39.2 cm, huile sur aluminium
Diyar Akın, 16 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 21 cm, huile sur aluminium
Fırat Gensur, 19 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 15.7 cm, huile sur aluminium
Mustafa Aşlığ, 19 octobre 2015, juillet 2016, 18 x 12 cm, huile sur aluminium

19 enfants tués entre le 21 novembre 2015 et le 8 janvier 2016

M. Reşit Arıcı, 21 novembre 2015, août 2016, 18 x 15 cm, huile sur aluminium
Çekvar Çubuk, 2 décembre 2015, août 2016, 18 x 12,5 cm, huile sur aluminium
Hakan Doğan, 8 décembre 2015, août 2016, 18 x 13 cm, huile sur aluminium
Ferhat Kartal, 8 décembre 2015, août 2016, 18 x 16 cm, huile sur aluminium
İbrahim Akan, 18 décembre 2015, août 2016, 18 x 20 cm, huile sur aluminium
Reşit Eren, 19 décembre 2015, août 2016, 18 x 21 cm, huile sur aluminium
Axin Kanat, 19 décembre 2015, août 2016, 18 x 25 cm, huile sur aluminium
Lütfü Aksoy, 19 décembre 2015, août 2016, 18 x 16,5 cm, huile sur aluminium
Mehmet Mete, 21 décembre 2015, août 2016, 18 x 23 cm, huile sur aluminium
Şiyar Baran, 22 décembre 2015, août 2016, 18 x 24 cm, huile sur aluminium
Davut Özer, 22 décembre 2015, août 2016, 18 x 13,3 cm, huile sur aluminium
Miray İnce, 25 décembre 2015, août 2016, 18 x 15,4 cm, huile sur aluminium
Hüseyin Ertene, 28 décembre 2015, août 2016, 18 x 27 cm, huile sur aluminium
Hüseyin Selçuk, 28 décembre 2015, août 2016, 18 x 20,8 cm, huile sur aluminium
Ramazan Ögüt, 29 décembre 2015, août 2016, 18 x 14 cm, huile sur aluminium
Bişeng Goran, 6 janvier 2016, août 2016, 18 x 14,7 cm, huile sur aluminium
Aydın Mete, 6 janvier 2016, août 2016, 18 x 26 cm, huile sur aluminium
Nidar Sümer, 8 janvier 2016, août 2016, 18 x 23,7 cm, huile sur aluminium
Rozerin Çukur, 8 janvier 2016, août 2016, 18 x 20,5 cm, huile sur aluminium

Deuxième groupe de tableaux :

Série 2: illustration de la phrase d'Hannah Arendt p.255 de « La crise de la culture »
 «son abandon – et l'abandon n'est ni l'isolement ni la solitude – indépendant de sa faculté d'adaptation», juin 2016, 48.5 x 39.5 cm, huile sur aluminium
 «son excitabilité», juin 2016, 48.5 x 39.5 cm, huile sur aluminium
 «son manque de critère», juin 2016, 48.5 x 39.5 cm, huile sur aluminium
 «son aptitude à la consommation», juin 2016, 48.5 x 39.5 cm, huile sur aluminium
 «son incapacité à juger ou même à distinguer », juin 2016, 48.5 x 39.5 cm, huile sur aluminium
 «son égocentrisme», juin 2016, 48.5 x 39.5 cm, huile sur aluminium
 «cette destinale aliénation au monde qu'on prend depuis Rousseau pour une aliénation à soi », juin 2016, 48.5 x 39.5 cm, huile sur aluminium

Troisième groupe de tableaux :

Série 3: tableaux peints avec la méthode du faux pantographe
 Le faux pantographe permet de synchroniser sur le surface du tableau deux gestes de peintures réalisés au même moment.
 «Extrait de fiche – recherche fleur du mois de juin pour To be done IN PRIME - ornithogalum» juillet 2016, 20 x 15.3 cm, huile sur aluminium
 «Recherche pour saturation des couleurs en 8 calques – ornithogalum», juillet 2016, 44.5 x 62.5 cm, huile sur aluminium
 «Recherche pour saturation des couleurs en 8 calques – ficus indica», juillet 2016, 44.5 x 62.5cm, huile sur aluminium
 «Extrait de fiche – recherche fleur du mois de juin pour To be done IN PRIME – ficus indica» août 2016, 21 x 29.7 cm, huile sur aluminium

Extraits de correspondance entre Emmanuelle Quertain, peintre et Olivier Stein, avocat, entre février et août 2016

— 11 février 2016

Comme toi je me suis intéressée de nombreuses fois (surtout au travers de ma lecture de Hannah Arendt) au sors des gens qui n'avaient pas de papiers pour survivre dans un pays d'immigration, à la question du courage politique ainsi qu'à la notions de résistance et de contestations, autant d'armes qui rendent l'existence de l'art possible. Maintenant, je prends conscience qu'on s'est déjà fait enfermé par des lois.

E.Q.

— 7 juillet 2016

Hello,

La semaine passée, j'ai reçu des réponses concernant ton projet.

Désolé que ça ait pris si longtemps...

Je n'ai pas un retour des familles elles-mêmes mais de personnes qui les ont soutenu.

Toutes les personnes auxquelles j'ai demandé sont très enthousiastes et te remercient pour cette initiative.

(...)

— 12 juillet 2016

O.S.

Hello Olivier,

Merci pour ton message. ça m'encourage dans un projet difficile...

Je m'interroge beaucoup sur la provenance des images. J'imagine qu'elles ont été données par les familles pour constituer le dossier ? Est-ce que je pourrais retrouver la personne qui a mis tout cela en page? Car je me souhaite l'interroger sur la liberté qu'il a prise à retirer le cadre autour des documents d'origines... je trouve ce geste des plus étranges... Tiens-moi au courant quand tu peux...

(...)

Emmanuelle

— 12 juillet 2016

Hello Emmanuelle,

Aucun chance qu'on retrouve les personnes qui ont rédigé ces rapports. L'auteur de celui sur Cisere a été assassiné et les femmes du KJA sont tout le temps sur le terrain et ne parlent souvent que kurde et turc. Je crois que l'idée du retrait du cadre est d'uniformiser et de protéger. Retirer des photos les autres personnes qui s'y trouvent et les indications quant à ceux qui les ont prises.

(...)

— 13 juillet 2016

Olivier

Hello Olivier,

Le rapport du KJA – celui dans lequel figure les enfants que je suis en train de peindre – a été rédigé en français... ce qui pose tout de même question alors sur l'auteur du rapport.

(...)

Emmanuelle

— 12 juillet 2016

Hello Emmanuelle,

Oui, il est traduit a posteriori mais les vrais auteurs ne l'ont pas rédigé en français.

Pour les photos, j'ai relu le rapport et je réalise que mes suppositions concernant le retrait du cadre sont sans doute inexactes. La vraie réponse c'est sans doute que culturellement ils trouvent ça joli et évocateur. Dans mes dossiers les photos de mariage ou d'événements importants sont souvent sans cadre (et avec quelques étoiles, cœurs ou paillettes pour, les plus belles :).

(...)

Olivier

**The opening of the exhibition
will be in the presence of both the artist and lawyer Olivier Stein**

•

société de masse est vrai aussi pour la culture de masse ; autrement dit, si le rapport de la société de masse et de la culture sera, *mutatis mutandis*, le même que la relation de la société avec la culture qui l'a précédée.

La question de la culture de masse surgit d'abord d'un problème tout autre et plus fondamental, à savoir : le rapport hautement problématique de la société et de la culture. Il n'est besoin que de rappeler dans quelle mesure tout le mouvement de l'art moderne commença par une rébellion véhémement de l'artiste contre la société en tant que telle (et non contre une société de masse encore inconnue) pour comprendre à quel point ce rapport antérieur a dû laisser à désirer, et devenir méfiant à l'égard de la facile nostalgie qu'ont tant de critiques de la culture de masse pour un Âge d'Or de la bonne société policée. Cette aspiration est beaucoup plus répandue aujourd'hui en Amérique qu'en Europe, pour la simple raison que l'Amérique, quoiqu'elle ne connaisse que trop bien le philistinisme barbare des *nouveaux riches**, n'a qu'une connaissance incertaine du philistinisme culturel et cultivé, non moins ennuyeux, de la société européenne, où la culture a acquis une valeur de snobisme et où c'est devenu une affaire de position sociale que d'être assez éduqué pour apprécier la culture ; ce manque d'expérience peut même expliquer pourquoi la littérature et la peinture américaines en sont venues soudain à jouer un rôle si décisif dans le développement de l'art moderne, et pourquoi elles peuvent faire sentir leurs influences dans des pays dont l'avant-garde intellectuelle et artistique a adopté des attitudes franchement antiaméricaines. Ce qui a toutefois une malheureuse conséquence : le profond malaise qu'est susceptible d'évoquer le mot même de « culture » précisément chez ceux qui sont ses représentants privilégiés peut se trouver ignoré, ou ne pas être compris dans sa signification symptomatique.

* En français dans le texte (N.d.T.).

Cependant, qu'un pays donné ait ou non traversé toutes les étapes du développement de la société depuis l'aube de l'âge moderne, la société de masse advient clairement quand « la masse de la population se trouve incorporée à la société² ». Et puisque la société, au sens de la « bonne société », comprenait ces couches de la population qui disposaient non seulement de richesse mais de loisir, c'est-à-dire de temps à consacrer à la « culture », la société de masse indique certainement un nouvel état de choses, où la masse de la population a été soulagée du fardeau du labeur physiquement épuisant, et peut, elle aussi, disposer d'assez de loisir pour la « culture ». C'est pourquoi la société de masse et la culture de masse semblent être des phénomènes corrélatifs, mais leur commun dénominateur n'est pas tant la masse, que la société dans laquelle les masses aussi ont été incorporées. Historiquement, comme conceptuellement, la société de masse a été précédée par la société, et société n'est pas plus un terme générique que société de masse ; elle aussi peut être datée et historiquement décrite ; elle est plus vieille, certes, que la société de masse, mais non plus vieille que l'âge moderne. En fait, tous les traits que la psychologie collective a découverts entre-temps dans l'homme de masse : son abandon — et l'abandon n'est ni l'isolement ni la solitude — indépendant de sa faculté d'adaptation ; son excitabilité et son manque de critères ; son aptitude à la consommation, accompagnée d'incapacité à juger, ou même à distinguer ; par-dessus tout, son égocentrisme et cette destinale aliénation au monde qu'on prend depuis Rousseau pour une aliénation à soi — tous ces traits sont d'abord apparus dans la bonne société, où il n'était pas question de masses, numériquement parlant.

La bonne société, telle que nous la connaissons à partir des XVIII^e et XIX^e siècles, a probablement son origine dans les cours européennes de l'époque de l'absolutisme, en particulier dans la société de cour de

« Son abandon — et l'abandon n'est ni l'isolement ni la solitude — indépendant de sa faculté d'adaptation : son excitabilité et son manque de critères : son aptitude à la consommation, accompagnée d'incapacité à juger, ou même à distinguer : par-dessus tout, son égocentrisme et cette destinale aliénation au monde qu'on prend depuis Rousseau pour une aliénation à soi... »

Phrase illustrée par Emmanuelle Quertain dans l'exposition

Scan de la page 225 de La crise de la culture d' Hannah Arendt

CURFEW IN CIZRE – a survey report of events

21 september 2015 / Diyarbakir*

Excerpt National Law Regulations

13th article of The Constitution of The Republic of Turkey

II. Restriction of Fundamental Rights and Freedoms

MADDE 13- (Değişik: 3/10/2001-4709/2 md.)

Fundamental rights and freedoms may be restricted only by law and in conformity with the reasons mentioned in the relevant articles of the Constitution without infringing upon their essence. These restrictions shall not be in conflict with the letter and spirit of the Constitution and the requirements of the democratic order of the society and the secular Republic and the principle of proportionality.

15th Article of The Constitution of The Republic of Turkey

IV. Suspension of the Exercise of Fundamental Rights and Freedoms

ARTICLE 15. (As amended on 07/05/ 2004-5170/2) In times of war, mobilization, martial law, or state of emergency, the exercise of fundamental rights and freedoms can be partially or entirely suspended, or measures may be taken, to the extent required by the exigencies of the situation, which derogate the guarantees embodied in the Constitution, provided that obligations under international law are not violated.

Even under the circumstances indicated in the first paragraph, the individual's right to life, and the integrity of his or her material and spiritual entity shall be inviolable except where death occurs through lawful act of warfare; no one may be compelled to reveal his or her religion, conscience, thought or opinion, nor be accused on account of them; offences and penalties may not be made

retroactive, nor may anyone be held guilty until so proven by a court judgment.

17th Article of The Constitution of The Republic of Turkey

I. Personal Inviolability, Material and Spiritual Entity of the Individual

CURFEW IN CIZRE

A SURVEY REPORT OF EVENTS* 15

ARTICLE 17. (As amended on 07/05/ 2004-5170/3) Everyone has the right to life and the right to protect and develop his material and spiritual entity. The physical integrity of the individual shall not be violated except under medical necessity and in cases prescribed by law; and shall not be subjected to scientific or medical experiments without his or her consent.

No one shall be subjected to torture or ill-treatment; no one shall be subjected to penalties or treatment incompatible with human dignity.

Cases such as the act of killing in self-defence, occurrences of death as a result of the use of a weapon permitted by law as a necessary measure during

apprehension, the execution of warrants of arrest, the prevention of the escape of lawfully arrested or convicted persons, the quelling of riot or insurrection, or carrying out the orders of authorized bodies during martial law or state of emergency, are outside of the scope of the provision of paragraph 1.

19th Article of The Constitution of The Republic of Turkey

III. Personal Liberty and Security

ARTICLE 19. Everyone has the right to liberty and security of person.

23th Article of The Constitution of The Republic of Turkey

V. Freedom of Residence and Movement

ARTICLE 23. (As amended on October 17, 2001) Everyone has the right to freedom of residence and movement.

Freedom of residence may be restricted by law for the purpose of preventing offences, promoting social and economic development, ensuring sound and orderly urban growth, and protecting public property; freedom of movement may be restricted by law for the purpose of investigation and prosecution of an offence, and prevention of offences. A citizen's freedom to leave the country may be restricted on account of civic obligations, or criminal investigation or prosecution. Citizens may not be deported, or deprived of their right of entry to their homeland.

ARTIST TALK
17.11.2016 6.30 PM

(*) This report has been penned by Tahir ELCI (President of Diyarbakir Bar Assoc.) after three field surveys to Cizre town and has approved to be issued by management board of Diyarbakir Bar Assoc. on 09/09/2015 with decision number as 101.5

22 09 2016
08 01 '17

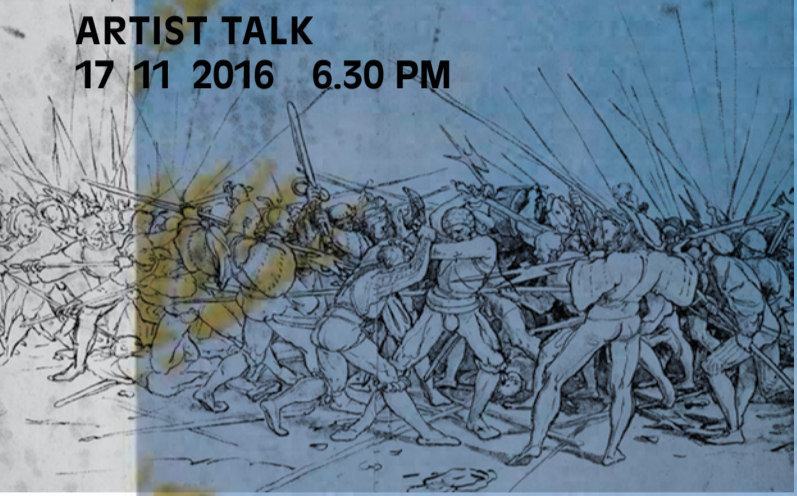
Elfde-Liniestraat 25
B 3500 Hasselt
+32 11 775050
KRIEG.pxl-mad.be



OPENING

22 09 2016 5PM

ARTIST TALK
17 11 2016 6.30 PM



GRAPHIC DESIGN: le prince-évêque

(...) l'espace reste libre.

Emmanuelle Quertain